



## Déclaration préalable au CTA du 28 janvier 2013.

Madame Le Recteur,

Le projet de loi d'orientation et de programmation a reçu un soutien large de la part des organisations siégeant au CSE.

L'UNSA EDUCATION a approuvé ce projet de loi qui rompt avec les politiques précédentes. Après les suppressions massives d'emplois qui ont affecté la qualité de notre système éducatif, la création de 60 000 postes, le rétablissement d'une véritable formation initiale et continue à travers les ESPE, le renforcement de la continuité école collège avec la réaffirmation du socle commun de connaissances, de compétence et de culture ainsi que nombreuses autres mesures portent un véritable espoir.

Concernant l'article 16 bis, pour UNSA EDUCATION, il n'est pas aberrant que la carte des formations professionnelles initiales fasse l'objet d'une convention entre l'Etat et la Région.

Malgré tout, cette concertation doit être bordée. La structure pédagogique des établissements doit, in fine, être arrêtée par l'Etat.

De même, l'Etat doit garder une capacité de régulation de manière à assurer une cohérence au niveau national et ainsi, garantir une offre de formation accessible à tous et plus ouverte que ne le nécessitent les seuls besoins économiques régionaux.

Aujourd'hui, la réforme des rythmes scolaires cristallise toutes les attentions et crée, de fait, des tensions au sein des écoles et plus largement au sein de la communauté éducative. Nous actons la publication du texte même si bon nombre de nos remarques, revendications et amendements n'ont pas été pris en compte lors du CSE notamment sur la partie concernant les conditions de travail des enseignants. Il est question maintenant de la mise en œuvre de cette réforme sur le terrain. Les collègues sont en attente d'informations et de pouvoir échanger sur ce sujet. Ils ne veulent pas subir des décisions concernant l'organisation de la semaine et des emplois du temps sans être acteur.

Alors, nous tenons à mettre en garde le gouvernement: rien ne pourra se faire sans l'adhésion des personnels. Il est urgent d'ouvrir un vrai dialogue sur les conditions de travail, mais aussi sur les perspectives de carrières et le pouvoir d'achat des personnels. Des décisions rapides doivent être prises notamment par rapport à la journée de carence.

Nous aborderons également au cours de ce CTA la préparation de la rentrée 2013 dans ce qu'il y a de plus concret : la répartition des postes attribués à notre académie lors du CTM du 20 décembre.

Nous ne sommes pas de ceux qui nieront le changement par rapport à la préparation de rentrée 2012 puisque nous passons de -141 à +10 dans le premier degré et de -105 à + 98 dans le second degré.

Cependant, dès le 20 décembre, l'UNSA EDUCATION a regretté que notre académie n'ait pas bénéficié d'une dotation plus importante au niveau du 1<sup>er</sup> degré. Lorsque certaines académies obtiennent une dotation de plusieurs centaines de postes ce qui leur permet d'effacer jusqu'à 2 ans de suppressions, nous aurions pu penser que l'Auvergne durement touchée depuis 10 ans aurait une part plus importante.

Notre académie fait les frais d'un classement comme académie rurale. L'Auvergne est une terre de contraste qui s'accommode mal des statistiques parisiennes. A côté de la ruralité évidente, s'imposent des agglomérations densément peuplées. Ainsi donc, entre la classe unique et le groupe scolaire de 15 classes, entre le collège de moins de 50 élèves et l'établissement de plus de 1000 élèves le contraste est saisissant.

L'UNSA EDUCATION continuera d'intervenir au niveau national pour que cette dotation ainsi que le mode de calcul soient revus de manière à prendre en compte la réalité de notre territoire.

#### Concernant la répartition dans le 1<sup>er</sup> degré:

+ 10 postes créés sur l'Académie pour 341 élèves supplémentaires répartis de la façon suivante :

- Puy de Dôme : +31 postes pour une prévision de +685 élèves
- Haute-Loire : +2 postes pour une prévision de +76 élèves ;
- Allier : -11 postes pour une prévision de -212 élèves ;
- Cantal : -12 postes pour une prévision de -208 élèves.

L'UNSA Education demande une dotation supplémentaire pour l'Allier et le Cantal

#### Concernant la répartition dans le 2<sup>nd</sup> degré:

+ 98 postes et pourtant le H/E des collèges de l'académie continue de baisser. Pour être plus précis, c'est le Puy de Dôme qui « paye la note ». Avec un H/E de 122.73 l'an dernier, c'était déjà le plus faible, il passerait aujourd'hui à 121.99.

Ces variations sont présentées comme résultant uniquement de la démographie. Pour notre part nous n'en sommes pas convaincus. Dans le Puy de Dôme, -78 élèves en prévision et une baisse de la dotation classe de 267 Heures ce qui représente environ 10 divisions, cela nous paraît énorme.

Nous pensons que pour éclairer les débats du CTA sur ce point, il serait indispensable que nous ayons connaissance de la structure prévue pour chaque collège de l'académie. C'est une demande que nous formulons pour l'avenir.

Pour donner à la nouvelle loi d'orientation les moyens de ses ambitions, la prise en compte de la réalité territoriale de notre académie est nécessaire.

Un dernier point concernant la répartition par collège dans le Puy de Dôme, nous tenons à dénoncer le mépris porté aux organisations syndicales sur cette question. En effet, à ce jour nous n'avons aucun document en notre possession, aucun groupe de travail n'a eu lieu pour aborder cette question et pourtant les structures et DHG sont affichées dans de nombreuses salles des professeurs, des réunions avec les personnels ont très souvent eu lieu pour travailler au projet de répartition. Cette situation est proprement scandaleuse. Nous demandons qu'à l'avenir la répartition des moyens collèges fasse l'objet d'un groupe de travail et d'un CTSD spécifique avant toute communication publique dans les établissements. Nous demandons également qu'aucun conseil d'administration n'ait lieu avant la tenue du CTSD.

Nous le savons tous, Madame le Recteur, la tâche est immense. Il y a d'importants chantiers à mener et les premières mesures étudiées aujourd'hui devront être amplifiées pour concrétiser l'ambition affichée.